

Les renseignements demandés facilitent l'organisation de ces services, mais certains sont surtout **nécessaires** en cas d'urgence et **obligatoires** dans le cadre de l'accueil de mineurs.

Ce dossier rempli, daté et signé doit donc être rendu impérativement **d'ici le 12 septembre 2024.**
Attention, sans dossier rendu, nous ne pourrons plus accueillir votre enfant sur ces services.

Les **fiches d'inscription et sanitaires** sont à nous restituer datées et signées, **éventuellement complétées (en rouge SVP)** dès lors que vous envisagez de mettre votre enfant, **au moins une fois** à l'un des services suivants organisés par la Mairie :

- l'accueil méridien avec restauration scolaire.
- l'accueil périscolaire du matin (entre 7h30 et 8h20) et/ou du soir (entre 16h30 et 18h30)

Tarifs :

- RESTAURATION SCOLAIRE:

	Tarif 1 QF CAF ≤ à 1000 €	Tarif 2 QF CAF entre 1001 € et 2000 €	Tarif 3 QF CAF > 2001 €
	1.00 €	3.50 €	4.00 €

- Afin de bénéficier de cette nouvelle tarification, merci de fournir à Mme HERY Ludivine ou Mme LE FAUCHEUR Soazig une attestation de quotient familial CAF, à défaut le tarif maximal de 4 Euros vous sera appliqué.

- ACCUEIL PERISCOLAIRE

	Tarif 1 QF CAF ≤ à 680 €	Tarif 2 QF CAF ≤ à 795 €	Tarif 3 QF CAF ≤ à 940 €	Tarif 4 QF CAF ≤ à 1340 €	Tarif 5 QF CAF > à 1340 €	Tarif 6 Hors commune
1/2h Matin, soir	0.38 €	0.52 €	0.60 €	0.62 €	0.64 €	0.67 €
1/2h Soir avec goûter	0.43 €	0.82 €	1.07 €	1.10 €	1.13 €	1.19 €

- Une réduction de **10%** est accordée à partir du 2^e enfant pour le restaurant scolaire et l'accueil périscolaire.
- Le règlement peut s'effectuer : par chèque bancaire, numéraire ou carte bleue auprès du Trésor Public de Saint-Brieuc Banlieue ou **par prélèvement** (si formulaire de Mandat SEPA complété) !
- Une présence non prévue ou une absence non signalée sera automatiquement facturée au tarif maximum.

Fonctionnement de l'Accueil Périscolaire :

- **7h30 - 8h20** : Accueil commun maternels/élémentaires, dans la salle côté de la maternelle.
- **16h30 - 17h** : Goûter commun au restaurant scolaire
- **17h05 - 18h30** : Accueil des maternels et élémentaires dans les locaux de **l'accueil de loisirs**. (Accès par le portillon)
- Durant l'accueil du soir, après le goûter, les animateurs proposent pour les enfants qui le souhaitent et en fonction des disponibilités de l'équipe un accompagnement aux devoirs en complément des **animations ludiques** sur une 1/2h, par groupe à partir du CP.
- Pour rappel, la **facturation se fait à la 1/2h de présence** ; toute période commencée est due.
- Attention, en cas de retard, **à partir de 18h30, l'enfant n'est plus sous la responsabilité des animateurs municipaux,** mais sous celle du responsable légal.
- Une autorisation manuscrite du responsable légal sera demandée pour toute nouvelle personne majeure venant chercher l'enfant, mais non inscrite sur la liste déjà remise.
- Si besoin **pendant les horaires d'accueil**, vous pouvez téléphoner
au **02 96 70 94 26** (7h30 - 8h20) et **02 96 65 26 96** (17h10 - 18h30)

Inscriptions, facturation :

Ludivine Héry, en charge des inscriptions périscolaires et de la facturation
Courriel : periscolaire22410@gmail.com

Pour toute autre information :

Soazig Le Faucheur, Directrice d'accueil périscolaire
Sur place : tous les jours sauf mercredi
Portable : 06 45 46 92 39
Courriel : periscolaire@saintquayportrieux.fr